

# Brèves de NOVALAISE

Mandat 2008-2014 numéro 2  
Parution octobre 2008

Agendas !!!	Numéros utiles !!!
<p>✓ <b>26 octobre</b> 5<sup>ème</sup> journée de la Franc-Roseau à la salle polyvalente de 10h à 18h. Renseignements : office de Tourisme : 04 79 36 00 02</p> <p>✓ <b>11 novembre</b> à l'issue de la cérémonie aux monuments aux morts qui se déroulera à 11h00, un vin d'honneur sera servi à la mairie salle des cérémonies.</p> <p>✓ <b>29 novembre</b> Artisanova, venez rencontrer de nombreux artisans de 10h à 18h, salle polyvalente</p> <p>✓ <b>07 décembre</b> « Et si l'on parlait de Brel », conversation entre deux artistes et chansons autour de Brel, à 16h30 salle polyvalente.</p>	<p>✓ <b>Mairie Tel 04 79 28 70 38</b> Ouverture : <i>lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi</i> 9h30- 12h00 <i>Jeudi</i> 14h00 -18h00 <i>Samedi</i> 9h00 -11h30</p> <p>Site <a href="http://www.novalaise.fr">http://www.novalaise.fr</a></p> <p>✓ <b>Bibliothèque</b> Ouverture : <i>Mercredi</i> 9h30- 12h00 <i>Samedi</i> 10h00 -12h00 <i>Jeudi</i> 16h00 -19h30, uniquement en période scolaire</p> <p>✓ <b>S.I.V.U</b> (vente des tickets cantine et garderie) Ouverture : <i>lundi et jeudi</i> 16h00-19h00 <i>mercredi</i> 9h00-12h00</p>

✚ La commission sécurité de la commune s'est déplacée sur le terrain pour rencontrer les riverains de la voie communale n° 23 des Perrèles. Les riverains étant largement concernés par les nuisances du trafic en constante augmentation et surtout par la vitesse excessive des véhicules empruntant cette voie en descente depuis la RD n° 916 venant du col de l'Epine ( actuellement en sens interdit). Cette voirie restera en sens interdit depuis la route du col de l'Epine et nous serons vigilants quant au bon respect de cette réglementation. Quelques modifications seront apportées au printemps 2009 pour améliorer la sécurité :

- Un réaménagement de l'intersection avec la RD 916 en repositionnant les balises de signalisation au sommet de la voirie des Perrèles
- Une balise « cédez le passage » sera mise en place accompagnée d'une bande blanche d' « arrêt ».
- En venant de la rd 916, en amont de la route des Perrèles, le panneau « interdiction de tourner à droite » sera remonté d'une vingtaine de mètres pour être plus lisible.
- Un ralentisseur sera installé à hauteur du réservoir des Perrèles.

Le coût des travaux s'élève à environ 5000.00 € HT.

✚ Nous avons décidé de mener une large réflexion pour améliorer la qualité de la signalétique routière de notre commune. Une commission municipale élargie, en partenariat avec le centre de Secours Incendie et les services de la poste, s'est réunie à plusieurs reprises pour définir des objectifs précis. Cette signalétique permettra d'identifier clairement les voiries communales, les hameaux et surtout de mettre en œuvre la numérotation individuelle des habitations pour une meilleure orientation. Ce groupe de travail a élaboré un cahier des charges pour consulter plusieurs maîtres d'œuvre. On peut prévoir un début de réalisation des travaux dans le second trimestre 2009.

✚ Dans la dynamique imprimée par notre Maire Denis GUILLERMARD, et de son choix de s'entourer de conseillers compétents dans leur domaine, c'est au tour des contrats d'assurances de faire l'objet d'une étude. Il en ressort que les contrats de la commune souscrits auprès de GROUPAMA, sont adaptés tant au niveau des garanties que de leurs champs d'application. Nous restons attentifs à caler les contrats d'assurance à l'évolution de la commune. En termes de prime, une négociation a permis de faire une économie d'environ 11% sur la globalité du budget assurance.

✚ Le Conseil Municipal a créé une commission temporaire pour aménager le rond-point et les abords situé à l'entrée de Novalaise. Le projet reste à dimension locale car parmi toutes les solutions envisagées, plus ou moins onéreuses, c'est la proposition d'un employé municipal de la commune qui a été retenue. Patientez encore quelques mois et vous verrez au printemps 2009 !

✚ Afin de faciliter le travail de relevé et de facturation des compteurs d'eau et de permettre que celui-ci se fasse dans de meilleurs délais l'an prochain, nous demandons aux habitants des résidences secondaires de relever leur compteur et de transmettre leur relevé avant leur départ pour la saison hivernale .Merci d'avance.

- ✚ Un conseil municipal jeunes sera mis en place en fin d'année pour une durée de deux ans (2009-2010). Seront concernés : tous les enfants de Novalaise des classes de CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Un recensement a été effectué sur la commune ; il reste à lister les enfants qui sont inscrits dans des établissements hors du territoire alors si c'est votre cas, merci de vous communiquer vos coordonnées en mairie.
  
- ✚ En juin, les associations de Novalaise avaient donné majoritairement leur accord à la proposition d'organisation d'une journée des associations ; aussi avons nous décidé de communiquer dans un premier temps par e-mail pour avoir une réponse définitive (peu de retours). Un courrier de rappel a ensuite été envoyé à toutes les associations qui n'avaient pas répondu ; à l'heure du bilan et de la mise en place, face au nombre réduit de réponses positives et après avoir consulté les sociétés favorables, nous avons décidé d'annuler, avec regrets, cette manifestation.
  
- ✚ Depuis juin 2007, le site internet de la commune est en ligne et reçoit un nombre de visites journalières conséquent. Pour continuer à le faire vivre mais aussi pour l'améliorer, nous avons cependant besoin de vos remarques ou de vos idées. N'hésitez pas, non plus, à communiquer par l'intermédiaire de la rubrique « contact » de la page d'accueil. Si vous souhaitez nous faire connaître des dates de manifestations locales ou que nous mettions en ligne un compte-rendu et des photos d'une activité se déroulant sur notre territoire, contactez-nous par mail : [info@novalaise.fr](mailto:info@novalaise.fr)
  
- ✚ Le conseil municipal est conscient des attentes qu'il y a chez les habitants dans le domaine de l'animation de la commune. Pour l'instant, ce secteur est pris en charge en grande partie par les différentes associations qui assurent donc la vie et l'animation de notre village. Il nous semble souhaitable, pour soulager d'une part celles-ci et pour mieux programmer et coordonner de réactiver une instance comme le comité des fêtes. Bien évidemment, cette structure nécessite des bénévoles prêts à s'investir aux côtés d'élus afin de créer des moments de rencontre et de convivialité et de tisser du lien social : aussi, nous lançons un appel afin que toutes les bonnes volontés se fassent connaître auprès des services de la mairie.
  
- ✚ Vous savez tous ce qu'est un composteur et à quoi ça sert. Mais est ce vraiment une solution pour réduire le volume des déchets ménagers mis en poubelle avant collecte ? Pour le savoir, j'en ai acheté un qui reçoit maintenant tous les déchets biodégradables et figurez vous que nous avons constaté une diminution de 30% du volume de déchets mis en poubelle, avec en sus une production de compost naturel pour notre petit jardinage familial. Si vous avez la main verte, pensez-y d'autant plus que la CCLA commercialise de tels systèmes pour les habitants.
  
- ✚ Dépistage du cancer de l'intestin : êtes-vous concerné ?  
Le cancer colorectal, avec 16000 décès en France chaque année, constitue la deuxième cause de mortalité par cancer. Il est pourtant guérissable s'il est diagnostiqué tôt et peut même être évité. Vous êtes une femme ou un homme dans la tranche d'âge de 50 à 74 ans, vous pouvez bénéficier du dépistage organisé qui démarre en Savoie. Doc Savoie-structure chargée du dépistage organisé dans notre département- vous adressera dans les deux années à venir un courrier vous invitant à participer à ce dépistage mais vous pouvez dès à présent en parler à votre médecin traitant qui pourra vous remettre le test. L'examen est entièrement pris en charge par l'assurance maladie. Il consiste à repérer d'éventuelles traces de sang dans les selles. Vous le réalisez à domicile (une notice explicative vous est fournie) et l'envoyez au moyen d'une enveloppe préaffranchie pour analyse. Les résultats vous sont adressés quelques jours plus tard, ainsi qu'à votre médecin et à Doc Savoie. Alors, mettez routes les chances de votre côté et participez au dépistage ! Contact : Doc Savoie : 04 79 368 30 40
  
- ✚ Le Bulletin municipal a du arriver dans votre boîte aux lettres courant septembre. Pour les résidences secondaires, nous vous invitons à venir en retirer un exemplaire en mairie.
  
- ✚ Passez un bon moment tout prêt de chez vous !  
Cinélac propose dans la salle polyvalente tous les 15 jours un film adulte à 20h30 et un film enfant une fois par mois à 17h. Tarif : adhérent AEL : 3.50€ ; jeunes jusqu'à 13 ans : 3.00€ et non adhérents : 4.50€. A voir prochainement : Entre les murs----Parlez moi de la pluie----Le premier jour du reste de ta vie----Be happy----Wall E...
  
- ✚ Et les bouchons ?  
La collecte mise en place au mois de mai a été fructueuse : nous avons emmené 5 sacs à l'association « les bouchons d'amour ». L'association récupère maintenant TOUS les bouchons en plastique sauf ceux ayant contenu des matières dangereuses ou toxiques.